

COMMISSION FOOT-LOISIR

REUNION DU MARDI 17 JUILLET 2018

PV N° 1

Présents : MM. FORT, LEYNIAT, ROBERT.

Excusé : M. MARGUINOT.

Assistent : Mme FOUCAULT, M. BORD.

La Commission a préparé un questionnaire qui sera transmis à tous les clubs.

Il sera possible de faire une entente entre deux clubs pour composer une équipe.

Organisation sous forme d'un Championnat.

Les matchs se dérouleront à 11 contre 11.

Les rencontres se dérouleront en soirée en semaine.

Tous les joueurs devront obligatoirement posséder une licence (libre ou foot-loisir).

La Commission demande à ce que toutes les rencontres se terminent par une troisième mi-temps conviviale.

La Secrétaire de Séance : Vanessa FOUCAULT.

Le Président : Pierre LEYNIAT.